

Matériel : Les crampons sont autorisés, et non les raquettes. Merci de courir avec votre dossard apparent, sous peine de disqualification.

Responsabilité Civile : les organisateurs ont souscrit un contrat couvrant leur responsabilité civile pour les dommages corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur fédération. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

ENGAGEMENT ECO-CITOYEN :

Vous êtes en pleine nature, l'organisation vous demande d'être irréprochable sur votre gestion des déchets. Gardez vos papiers avec vous, des poubelles seront disponibles sur l'aire d'arrivée ou au niveau des ravitaillements. Ne sortez pas des sentiers balisés. Limitez au maximum votre impact, nous comptons sur vous.

DROIT A L'IMAGE :

J'autorise expressément les organisateurs du Trail de Noël des Saisies, ainsi que ses ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'épreuve.



LES SAISIES
16 DÉCEMBRE
2018

9^{ème}

Trail de Noël

10km D+ 420m
20km D+ 800m

les Saisies

Trail des Lutins
* 1,5 km * de 5 à 11 ans *

CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES SEAT EIFFAGE IMMOBILIER Buff edf

TRAIL DE NOËL 2018 - REGLEMENT GENERAL

Le Trail de Noël des Saisies est un trail sur neige, organisé par la SAEM Les Saisies Villages Tourisme, sous l'égide de la FFA.

L'épreuve, qui ne délivre aucun titre national ou international, à lieu le dimanche 16 Décembre 2018. Le Trail de Noël est une compétition ouverte aux licenciés FFA et aux non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de ce type de sport daté de moins d'un an.)

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

DISTANCES	10 km	20 km
ANNEES D'AGE	A partir de 14 ans (Minimes)	A partir de 18 ans (Espoirs)
PRIX	17 €	25 €

Course ouverte à partir de 14 ans révolus. Seules les personnes ayant payé leur inscription, fourni les pièces nécessaires, et étant munies

d'un dossard délivré par les organisateurs seront considérés comme participants. Les inscriptions sont à transmettre à la « SAEM Les Saisies Villages Tourisme », 316 Avenue des Jeux Olympiques, 73620 Les Saisies.

Délais par voie de poste ou sur place : Réception de l'inscription et du règlement avant le vendredi 14 décembre 2018 à 18h

Annulation par le participant : Possible en cas de force majeure (maladie, accident, etc...) sur présentation d'un justificatif avant le 16 décembre 2018. Aucun remboursement possible en dehors de ces conditions particulières.

Les deux boucles empruntent le domaine skiable et les pistes piétons du domaine des Saisies. Le départ et l'arrivée se font depuis le Signal, centre aquasportif des Saisies, Parking du Col. L'inscription comprend le dossard, le lot souvenir, les ravitaillements, le repas et une entrée à l'espace aqualudique du Signal. Pour les accompagnants, possibilité de prendre un repas sur place au tarif unique de 15 € (dans la limite des repas disponibles).

Heures de départs

09h00 : 20 km

09h30 : 10 km

La remise des dossards s'effectuera à partir du samedi 15 décembre, de 17h à 19h et le dimanche 16 décembre à partir de 07h30 dans la salle multisports du Signal.

REMISE DES PRIX :

ATTENTION : un gagnant ne sera récompensé qu'une fois (si 1er au scratch et 1er de sa catégorie, il n'obtiendra qu'un seul lot)

Seront récompensés :

- Les 5 1ers au scratch 10 et 30 km, H et F
- Les 3 plus beaux déguisements de Noël
- Le finisher le plus jeune et le plus âgé
- Les catégories ci-contre

Période sportive
du 1^{er} novembre
2018 au 31
octobre 2019

20 km	10 km
	Lots aux 3 1ers Cadets-Minimes (2004) H et D
Lots aux 3 1ers Junior(2000)-Espoir H et Junior-Espoir D	Lots aux 3 1ers Junior-Espoir H et Junior-Espoir D
Lots aux 3 1ers Sénior H et Sénior D	Lots aux 3 1ers Sénior H et Sénior D
Lots aux 3 1ers M1 H et M1 D	Lots aux 3 1ers M1 H et M1 D
Lots aux 3 1ers M2 et + H et M2 et + D	Lots aux 3 1ers M2 et + H et M2 et + D

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1979 et avant
Seniors	SE	1980 à 1996
Espoirs	ES	1997 à 1999
Juniors	JU	2000/2001
Cadets	CA	2002/2003
Minimes	MI	2004/2005

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M1	1970 - 1979
	M2	1960 - 1969
	M3	1950 - 1959
	M4	1949 et avant

POINTS DE REGLEMENT :

Dommages et responsabilité matérielle : ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol.

Les opérations de secours nécessaires seront organisées par le service des pistes de la Régie des Remontées Mécaniques des Saisies.

Tout abandon doit être signalé à l'organisation. En l'absence d'information du participant, celui-ci prendra en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours selon les conditions météorologiques et de sécurité. Si une décision d'annulation doit être prise en cas de force majeure (neige abondante, vent fort,...) les organisateurs se réservent le droit de conserver 5 € par dossier d'inscription.

Informatique et Libertés : Conformément à la législation en vigueur, vous disposez du droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données informatisées vous concernant. Celles-ci pourront être utilisées, cédées, louées ou échangées notamment pour les opérations d'informations commerciales, les résultats, et la presse.

Des barrières horaires seront mises en places aux endroits stratégiques des parcours. Les participants seront réorientés pour rejoindre l'arrivée par le plus court chemin en cas de dépassement de temps mettant en cause leur sécurité sur la fin de parcours.